



**Bureau du
directeur général
des élections**

Budget des dépenses 2013-2014

Rapport sur les plans et les priorités

Marc Mayrand
Directeur général des élections du Canada

L'honorable Peter Van Loan, C.P., député
Leader du gouvernement à la
Chambre des communes

Table des matières

Message du directeur général des élections	1
Section I : Survol de l'organisme	3
Raison d'être	3
Responsabilités	3
Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes.....	5
Priorités organisationnelles	6
Analyse des risques.....	9
Résumé de la planification.....	9
Profil des dépenses.....	11
Cadre financier d'Élections Canada.....	12
Budget des dépenses par crédit voté	12
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique	13
Résultat stratégique.....	13
Programme : Opérations électorales	14
Programme : Régulation des activités électorales	21
Programme : Engagement électoral	24
Services internes	27
Section III : Renseignements supplémentaires	32
Principales données financières	32
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	34
Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations	34
Section IV : Autres sujets d'intérêt	35
Nouvelles mesures législatives	35
Décisions et poursuites judiciaires.....	35
Coordonnées d'Élections Canada	36
Notes en fin d'ouvrage.....	37

Message du directeur général des élections

En novembre 2012, Élections Canada a publié son *Rapport sur les évaluations de la 41^e élection générale tenue le 2 mai 2011*. Nos sondages postélectoraux indiquent que 95 % des électeurs étaient satisfaits de la conduite de l'élection générale. Les électeurs étaient au courant de la tenue de l'élection (98 %), savaient quelles pièces d'identité autorisées il fallait présenter pour voter (89 %), et étaient satisfaits de l'accessibilité des lieux de scrutin (98 %).

Selon ces critères et d'autres normes internationales, le Canada jouit d'un bon système électoral. Il importe, cependant, que nous restions vigilants. À mon avis, la santé de notre démocratie subit une pression croissante sur deux fronts : d'une part, l'engagement des citoyens; d'autre part, la confiance des citoyens dans leur système électoral.

Premièrement, en ce qui a trait à l'engagement des citoyens, le taux de participation électorale – l'indicateur le plus fondamental de la démocratie – est en déclin constant depuis plus de 20 ans. Le plus inquiétant est que cette tendance découle en grande partie du remplacement des générations : les jeunes Canadiens d'aujourd'hui sont beaucoup moins nombreux à voter que leurs parents ou leurs grands-parents au même âge, et il est moins probable qu'ils prendront l'habitude de voter en vieillissant. Si cette tendance persiste, de moins en moins de Canadiens exerceront leur droit de vote. Pour atténuer cette tendance, Élections Canada fait de grands efforts pour susciter la participation des jeunes et cherche à mobiliser plusieurs partenaires de la société civile.

Deuxièmement, certains faits pourraient avoir ébranlé la confiance des Canadiens dans le système électoral. Je pense ici aux allégations d'appels téléphoniques frauduleux faits pendant l'élection générale de mai 2011 ainsi qu'aux irrégularités aux bureaux de scrutin dans la circonscription d'Etobicoke-Centre (Ontario).

Élections Canada prend très au sérieux ces deux dossiers, ainsi que les diverses questions qu'ils soulèvent. Nous tâchons de trouver, avant la prochaine élection générale, des solutions claires, concrètes et réalisables dans le cadre juridique actuel. Les deux dossiers feront l'objet de rapports détaillés distincts, que nous présenterons au Parlement au printemps 2013.

Nos autres plans et priorités pour 2013-2014 consistent à continuer d'appuyer le processus de révision des limites des circonscriptions. Au terme de ce processus, prévu à l'automne 2013, Élections Canada disposera de sept mois pour mettre en œuvre les nouvelles limites, tâche qui sera en grande partie accomplie avant mars 2014.

De plus, nous poursuivrons la mise en œuvre de notre plan triennal visant à apporter des améliorations administratives à nos services aux électeurs. Ces améliorations ont pour but de leur offrir des services plus pratiques, de réduire les obstacles à l'inscription, à l'identification et à l'accessibilité, ainsi que de favoriser la participation des jeunes Canadiens.

Toutefois, certaines questions ne sauraient être réglées uniquement à l'aide de mesures administratives. L'actualité récente et nos évaluations postélectorales ont remis en évidence la nécessité de mesures immédiates pour moderniser le cadre électoral, comme je le proposais dans mon rapport de juin 2010 *Faire face à l'évolution des besoins – Recommandations du directeur général des élections du Canada à la suite de la 40^e élection générale*, qui préconisait un certain nombre de changements à la *Loi électorale du Canada*.

Les rapports que je présenterai au Parlement au printemps 2013 recommanderont des changements législatifs supplémentaires. Ces changements visent à accroître la confiance des Canadiens dans leur système électoral, à améliorer les services offerts pendant une élection et à renforcer le cadre électoral établi dans la *Loi électorale du Canada*. Élections Canada compte collaborer avec le Parlement au cours du prochain exercice, lorsque ces recommandations seront à l'étude.

J'ai bon espoir que les parlementaires examineront ces recommandations et prendront les mesures législatives appropriées d'ici au printemps 2014 afin qu'Élections Canada puisse pleinement intégrer ces changements avant l'élection fédérale de 2015, et continuer ainsi de satisfaire aux attentes élevées des Canadiens.

Marc Mayrand
Directeur général des élections du Canada

Section I : Survol de l'organisme

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à :

- être prêt à conduire une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral;
- administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*;
- surveiller l'observation de la législation électorale et la faire appliquer;
- enquêter sur des allégations qui pourraient révéler des infractions à la Loi;
- exécuter des programmes d'information et d'éducation de l'électorat;
- appuyer les commissions de délimitation indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal;
- mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, mettre à l'essai des processus de vote électroniques en vue de scrutins futurs.

Responsabilités

Dans le cadre de son mandat, Élections Canada nomme, forme et soutient des directeurs du scrutin et s'adjoind quelque 30 agents de liaison en région partout au Canada. Il tient aussi à jour le Registre national des électeurs, utilisé pour préparer les listes électorales préliminaires au début d'un scrutin, de même que l'information de géographie électorale qui sert à produire les cartes et les autres produits géographiques utilisés lors de scrutins.

L'organisme est également responsable de ce qui suit :

- enregistrer les entités politiques, c'est-à-dire les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats, les candidats à la direction, les tiers qui font de la publicité électorale et les comités référendaires;
- administrer les allocations, les remboursements et les indemnités versés aux candidats admissibles, aux partis enregistrés et aux vérificateurs;
- veiller au respect de la *Loi électorale du Canada* et des règles du financement politique, pendant et entre les élections;

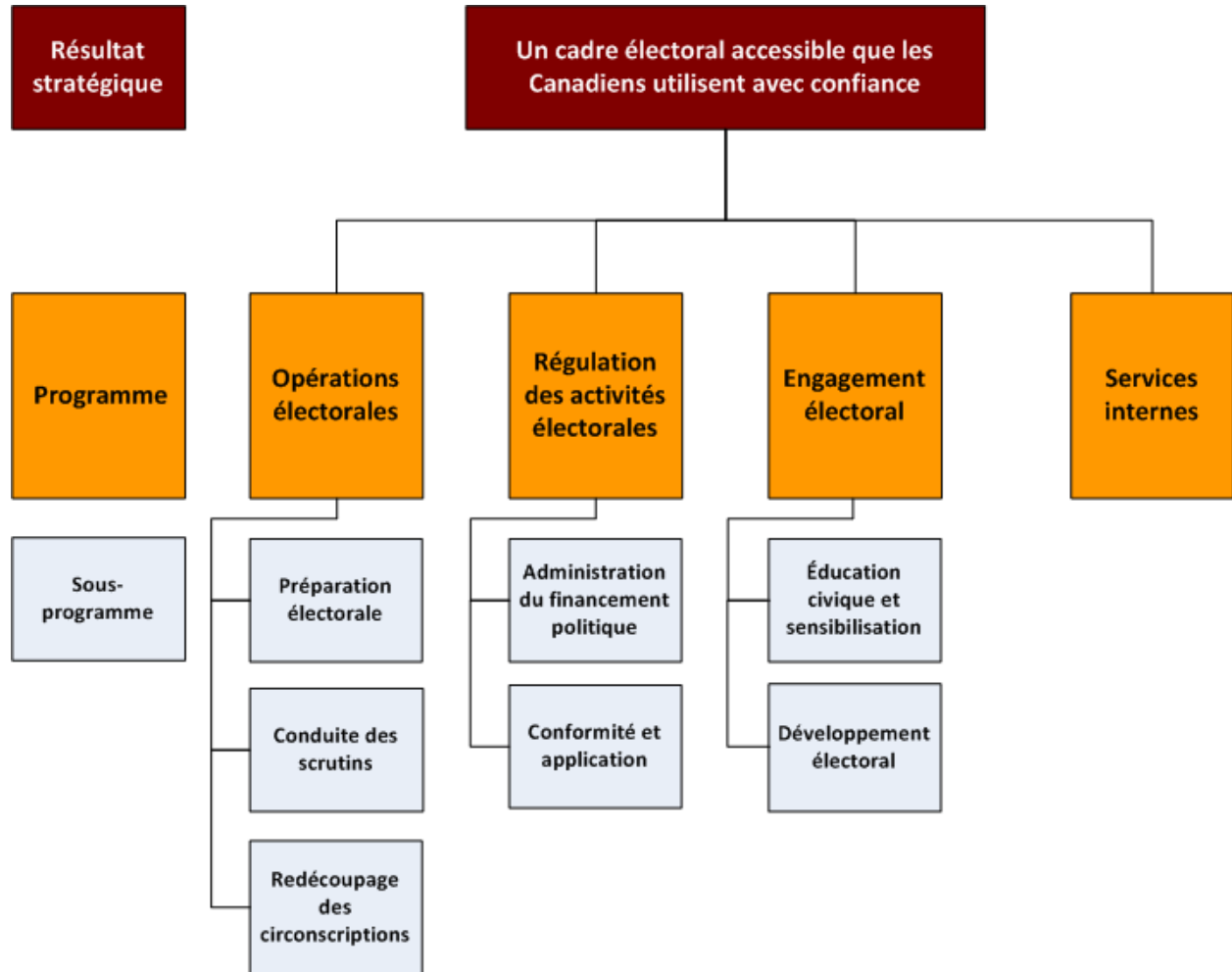
- divulguer des données sur les partis enregistrés, les associations de circonscription, les candidats à l'investiture et à la direction des partis enregistrés, les candidats, les tiers et les comités référendaires, y compris leurs rapports financiers;
- recommander au Parlement des modifications à la *Loi électorale du Canada* visant à en assurer une meilleure administration. Pour ce faire, il produit un rapport de recommandations après une élection générale et fournit des conseils éclairés lorsque le Parlement se penche sur un projet de réforme électorale.

Par ailleurs, le directeur général des élections nomme le commissaire aux élections fédérales. Le mandat du commissaire consiste à protéger l'intégrité du processus électoral en veillant à l'observation et à l'exécution de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*. Il exerce ses fonctions indépendamment de toute ingérence politique ou gouvernementale, assisté d'enquêteurs, d'avocats et d'un personnel administratif. Dans l'exercice de son mandat, il est guidé par les principes de l'indépendance, de l'impartialité, de l'équité et de la bonne foi.

Le directeur général des élections nomme également l'arbitre en matière de radiodiffusion. Ce dernier répartit le temps d'antenne payant et gratuit entre les partis politiques et règle les différends qui peuvent survenir entre les partis et les radiodiffuseurs.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

Élections Canada vise un seul résultat stratégique qui est appuyé par l'architecture d'alignement des programmes (AAP) suivante :



Priorités organisationnelles

Les tableaux ci-dessous indiquent comment les priorités d'Élections Canada contribuent à l'atteinte de son résultat stratégique.

Priorité 1	Type	Programmes
Appuyer le processus de révision des limites des circonscriptions et mettre en œuvre les nouvelles limites	Déjà établie	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations électorales • Services internes
Description		
<p>Pourquoi est-ce une priorité?</p> <p>Les limites des circonscriptions fédérales et la répartition des sièges à la Chambre des communes sont rajustées après chaque recensement décennal (10 ans) afin d'assurer que les circonscriptions reflètent les changements et les mouvements de la population à l'intérieur des régions et entre celles-ci. Le processus de révision des limites des circonscriptions est prescrit par la <i>Loi constitutionnelle de 1867</i>, la <i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i> et la <i>Loi sur la représentation équitable</i>. Cette dernière, qui a reçu la sanction royale en décembre 2011, modifie la formule de représentation prévue dans la <i>Loi constitutionnelle de 1867</i> en créant 30 circonscriptions supplémentaires. Elle accélère également le processus de révision et la mise en œuvre des nouvelles limites.</p> <p>Le processus est mené par une commission indépendante constituée dans chaque province¹. Les commissions ont commencé leurs délibérations au début de 2012, après que le directeur général des élections eut reçu du statisticien en chef du Canada les chiffres de la population tirés du Recensement de 2011. Élections Canada doit fournir un soutien à ces commissions. Au terme de ce processus, il dispose de sept mois pour mettre en œuvre les nouvelles limites des circonscriptions.</p> <p>Plans pour concrétiser la priorité</p> <p>En 2013-2014, Élections Canada continuera de fournir aux commissions tous les services professionnels, financiers et administratifs dont elles ont besoin pour terminer leur travail. Le processus de révision devrait s'achever à l'automne 2013; l'organisme dispose ensuite de sept mois pour mettre en œuvre les nouvelles limites des circonscriptions. Cela consiste entre autres à nommer et à former des directeurs du scrutin dans les nouvelles circonscriptions, à modifier les listes électorales, à produire les cartes des nouvelles circonscriptions et à enregistrer les nouvelles associations de circonscription. La plupart de ces activités se dérouleront en 2013-2014. Pendant ce temps, nous prévoyons également harmoniser les nouvelles sections de vote avec les limites géographiques du recensement établies par Statistique Canada, afin d'économiser du temps et de l'argent.</p>		

¹ Aucune commission n'est nécessaire pour le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut, car chaque territoire constitue une seule circonscription.

Priorité 2	Type	Programmes
Maintenir la confiance et accroître la conformité	Nouvelle	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations électorales • Régulation des activités électorales • Engagement électoral • Services internes
Description		
<p>Pourquoi est-ce une priorité?</p> <p>Certains faits survenus pendant la 41^e élection générale pourraient avoir ébranlé la confiance des Canadiens dans le système électoral.</p> <p>Le premier concerne les plaintes d'électeurs, prétendant avoir reçu différentes sortes d'appels téléphoniques frauduleux qui semblaient provenir d'Élections Canada ou d'un parti ou d'un candidat en particulier. Le commissaire aux élections fédérales a immédiatement ouvert une enquête et poursuit son travail.</p> <p>Le deuxième a trait aux irrégularités aux bureaux de scrutin de la circonscription d'Etobicoke-Centre (Ontario). En conséquence, Élections Canada a entrepris un examen indépendant de la conformité aux procédures applicables les jours de vote.</p> <p>Plans pour concrétiser la priorité</p> <p>Même si la Cour suprême du Canada a maintenu les résultats de l'élection dans Etobicoke-Centre, Élections Canada s'est engagé à accroître la conformité aux procédures applicables les jours de vote. Au printemps 2013, l'organisme présentera au Parlement un rapport sur les conclusions de l'examen entrepris en 2012. En 2013-2014, il commencera à mettre en œuvre le Plan d'action sur la conformité qui en découlera.</p> <p>Élections Canada élabore également, pour l'élection générale de 2015, un projet pilote qui mettra à l'essai une façon simplifiée de gérer et de conduire le scrutin aux bureaux de vote ordinaires et par anticipation. Ce projet devrait accroître la conformité aux procédures opérationnelles, réduire les coûts, ainsi qu'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires électoraux et les services aux électeurs. Pour mener ce projet, l'organisme devra obtenir l'approbation des parlementaires à l'hiver 2014. Il consultera les principaux intervenants à mesure que l'initiative progresse.</p> <p>D'ici la fin mars 2013, Élections Canada présentera au Parlement un rapport sur les questions administratives et juridiques concernant la protection des renseignements personnels et les communications avec les électeurs dans le contexte de l'évolution des technologies. Ce rapport comprendra un certain nombre de recommandations visant à renforcer le cadre électoral. Élections Canada compte collaborer avec le Parlement en 2013-2014, lorsque ces recommandations seront à l'étude.</p> <p>À la suite de son exercice de budgétisation à base zéro, Élections Canada a réaffecté des ressources pour maintenir ou améliorer les capacités du programme de financement politique et du Bureau du commissaire aux élections fédérales, et pour établir un service de conformité opérationnelle. En 2013-2014, le commissaire accordera davantage d'attention aux dossiers prioritaires, améliorera la façon dont les Canadiens peuvent lui signaler des problèmes et leur présentera un rapport sur les plaintes reçues. À moyen terme, des réformes législatives seront nécessaires pour accroître l'efficacité des</p>		

mécanismes d'observation et d'application de la loi; en 2013-2014, Élections Canada formulera des recommandations à ce sujet en vue de présenter un rapport final au printemps 2014.

Priorité 3	Type	Programmes
Améliorer les services et susciter la participation des jeunes	Déjà établie	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations électorales • Régulation des activités électorales • Engagement électoral • Services internes
Description		
<p>Pourquoi est-ce une priorité?</p> <p>Les électeurs ont des besoins qui évoluent : ils s'attendent à avoir un processus électoral moderne qui intègre les avancées technologiques et offre des services plus pratiques et accessibles. Certains groupes d'électeurs, notamment les jeunes, continuent de rencontrer des obstacles à l'inscription et au vote. Les jeunes Canadiens sont beaucoup moins nombreux à voter que leurs parents ou leurs grands-parents au même âge, et il est moins probable qu'ils prendront l'habitude de voter en vieillissant. La prochaine élection étant fixée à octobre 2015, Élections Canada a une occasion pour apporter des améliorations administratives ciblées, avant de revenir à l'état de préparation électorale.</p> <p>Plans pour concrétiser la priorité</p> <p>Le cycle d'activités d'Élections Canada couvre la période comprise entre deux élections générales. Par conséquent, ses efforts pour concrétiser cette priorité se feront sur une base pluriannuelle. En 2013-2014, l'organisme mettra en œuvre la deuxième année de son plan triennal pour améliorer les services aux électeurs. Il se concentre sur les initiatives qui sont réalisables dans le cadre législatif actuel.</p> <p>Pour offrir des services plus pratiques, Élections Canada prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • moderniser son système d'inscription des électeurs en région; • améliorer ses services de renseignements en ligne. <p>Pour réduire les obstacles à l'inscription et au vote, Élections Canada prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étendre l'utilisation de la carte d'information de l'électeur comme preuve d'identité et d'adresse à tous les électeurs, tout en adoptant une nouvelle politique générale pour simplifier l'administration du régime d'identification des électeurs; • mener des campagnes d'inscription avant le déclenchement de la prochaine élection; • susciter la participation des jeunes en échangeant des connaissances avec les principaux intervenants; • étendre le vote par bulletin spécial à d'autres endroits. 		

Analyse des risques

Deux risques principaux retiendront notre attention au cours du prochain exercice.

- Les améliorations législatives devront être promulguées d'ici au printemps 2014 pour permettre à Élections Canada de pleinement les intégrer avant l'élection générale de 2015. En 2010, le directeur général des élections a présenté des recommandations au Parlement en vue de moderniser le cadre électoral, et ces recommandations ont été bien reçues. D'autres recommandations visant à renforcer le cadre seront présentées au printemps 2013, dans les rapports du directeur général des élections sur les communications avec les électeurs et la conformité aux procédures applicables les jours de vote. Élections Canada est prêt à appuyer les parlementaires lorsqu'ils examineront ses recommandations et les modifications législatives proposées. Au besoin, l'organisme est aussi prêt à rajuster ses plans pour l'élection de 2015, en fonction des modifications législatives que le Parlement aura promulguées à temps.
- Les mesures de restrictions budgétaires ont un effet sur la capacité d'Élections Canada d'exécuter et d'améliorer ses programmes. Pour remédier à ces pressions, l'organisme a mené un exercice de budgétisation à base zéro en 2012-2013. Même si l'organisme peut réaffecter certaines ressources à ses plus grandes priorités, l'exercice a confirmé qu'Élections Canada n'avait plus les fonds nécessaires pour maintenir un certain nombre de postes permanents. Ainsi, en 2012-2013, nous avons commencé à prendre des mesures de réaménagement des effectifs et, le 15 janvier 2013, nous avons informé les employés que 32 postes pourvus seraient abolis.

Résumé de la planification

Cette section résume les plans, les priorités et les budgets prévus de l'organisme pour les trois prochains exercices.

Ressources financières (dépenses planifiées, en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses planifiées 2013-2014	Dépenses planifiées 2014-2015	Dépenses planifiées 2015-2016
115 854	115 854	97 115	89 592

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
488	468	458

Résumé de la planification – Tableau (en milliers de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses prévues 2012-2013*	Dépenses planifiées		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Opérations électorales	52 728	202 833	36 992	36 641	35 246	36 063
Régulation des activités électorales**	37 272	102 958	38 073	28 072	19 827	12 304
Engagement électoral	9 809	7 893	9 314	8 939	9 063	8 246
Total partiel	99 809	313 684	84 379	73 652	64 136	56 613

*Les dépenses planifiées pour 2012-2013 sont largement inférieures aux dépenses réelles des deux derniers exercices, notamment celui de 2011-2012, du fait qu'une grande partie des dépenses de ces exercices étaient extraordinaires et ont été engagées pour la conduite de la 41^e élection générale, le 2 mai 2011.

**La baisse graduelle, sur les trois exercices, des dépenses planifiées pour le programme « Régulation des activités électorales » est principalement attribuable à l'élimination progressive des allocations trimestrielles aux partis politiques, conformément à la *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 2011 mis à jour le 6 juin 2011 et mettant en œuvre d'autres mesures*.

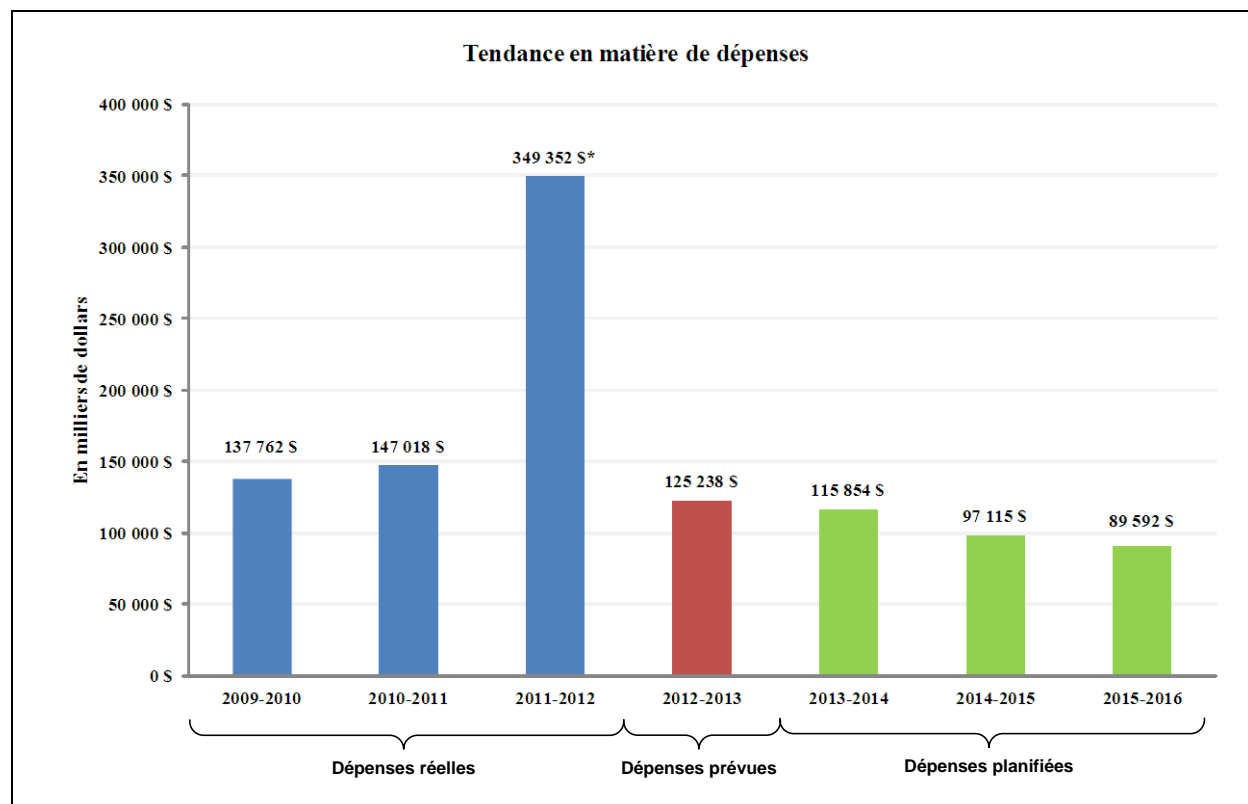
Résumé de la planification – Tableau pour les Services internes (en milliers de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses planifiées		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Services internes*	47 209	35 668	40 859	42 202	32 979	32 979

*La diminution des dépenses réelles entre 2010-2011 et 2011-2012 est en partie attribuable à une réaffectation des ressources pour la conduite de la 41^e élection générale (qui s'inscrit dans le programme « Opérations électorales »). Les chiffres des Services internes de 2012-2013 et de 2013-2014 comprennent les dépenses ponctuelles liées au projet de Consolidation et de déménagement des bureaux de l'organisme. Le projet se terminera en 2013-2014.

Résumé de la planification – Total (en milliers de dollars)

Programmes contribuant au résultat stratégique et Services internes	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses planifiées		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
Total	147 018	349 352	125 238	115 854	97 115	89 592

Profil des dépenses**Tendance en matière de dépenses de l'organisme**

*Les écarts importants entre les dépenses de l'exercice 2011-2012 et les dépenses des autres exercices sont attribuables à la tenue de la 41^e élection générale en 2011-2012.

Cadre financier d'Élections Canada

Parmi les diverses fonctions permanentes assumées par Élections Canada, un de ses rôles clés consiste à être prêt à conduire des élections générales ou partielles et des référendums. Dans notre régime parlementaire, des élections partielles peuvent survenir à tout moment. Bien que le fait qu'Élections Canada connaisse la date de la 42^e élection générale, soit le 19 octobre 2015, facilite sa planification à long terme, six élections provinciales et territoriales sont également prévues à l'automne 2015. Ces scrutins plus ou moins simultanés poseront des défis aux électeurs, aux entités politiques et à Élections Canada. Dans ce contexte, si une élection fédérale est déclenchée plus tôt que prévu, l'organisme devra être prêt.

Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification sont une caractéristique unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas affecté par le cycle électoral. Toutefois, compte tenu de l'imprévisibilité des scrutins, une autorisation législative lui permet aussi de prélever des fonds directement sur le Trésor.

Cette autorisation législative couvre toutes ses autres dépenses. Certaines de ces dépenses sont imprévisibles et ne figurent pas dans les dépenses planifiées, comme celles liées aux élections partielles.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour des renseignements sur les crédits accordés à l'organisme, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses 2013-2014](#)¹.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

Le Bureau du directeur général des élections vise l'atteinte d'un seul résultat stratégique :

Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance

Pour faciliter l'atteinte de ce résultat, l'organisme s'est doté d'une architecture d'alignement des programmes (AAP) comprenant trois programmes dont bénéficient directement les Canadiens.

Programme	Résultat attendu
Opérations électorales	Le processus électoral est accessible, et il est administré avec équité et efficacité.
Régulation des activités électorales	Les Canadiens font confiance à Élections Canada pour administrer et faire appliquer la législation électorale avec équité.
Engagement électoral	Les Canadiens participent au processus électoral en toute connaissance de cause.

Le quatrième programme, Services internes, contribue aux priorités organisationnelles de l'organisme en favorisant l'atteinte des résultats attendus des trois autres programmes.

Programme : Opérations électorales

Description du programme

Ce programme permet à Élections Canada d'administrer les scrutins de façon équitable et efficiente, en tout temps, afin que les Canadiens puissent exercer leur droit de voter à une élection ou à un référendum fédéral. À cette fin, l'organisme s'assure que le processus électoral est accessible et sans cesse amélioré en fonction des besoins des électeurs.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses planifiées 2013-2014	Dépenses planifiées 2014-2015*	Dépenses planifiées 2015-2016*
36 641	36 641	35 246	36 063

*La baisse des dépenses planifiées en 2014-2015 est principalement attribuable au fait que les commissions indépendantes devaient terminer la révision des limites des circonscriptions fédérales en 2013-2014, tandis que l'augmentation prévue en 2015-2016 est attribuable à la préparation électorale.

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
202	193	190

Résultat attendu	Indicateurs de rendement
Le processus électoral est administré avec équité et efficacité.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de Canadiens qui estiment qu'Élections Canada administre les élections de manière équitable Coût des élections par électeur
Élections Canada est prêt à tenir un scrutin n'importe quand.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de bureaux des directeurs du scrutin qui sont pleinement opérationnels dans les sept jours suivant le début d'un scrutin
Les Canadiens ont la possibilité d'exercer leur droit de vote.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'électeurs qui affirment ne pas avoir voté pour des raisons administratives Pourcentage de bureaux de scrutin ouverts à l'heure prévue Pourcentage d'électeurs qui sont satisfaits de leur expérience de vote
Les Canadiens reçoivent l'information et le soutien dont ils ont besoin pour participer à des élections.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de Canadiens qui sont au courant des diverses méthodes de vote possibles Pourcentage de Canadiens qui savent comment et où voter

Résultat attendu	Indicateurs de rendement
Les Canadiens ont accès rapidement aux résultats du scrutin, et ces résultats traduisent fidèlement leurs choix.	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de bureaux de scrutin qui transmettent les résultats préliminaires après leur fermeture • Différence entre les résultats préliminaires et les résultats validés • Différence entre les résultats déclarés et les résultats issus de dépouillements judiciaires
Les commissions électorales indépendantes sont capables de remplir leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i> .	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de commissaires qui sont satisfaits des services et de l'appui fournis par Élections Canada

Points saillants de la planification

En 2013-2014, Élections Canada conduira toute élection partielle qui sera déclenchée au cours de l'année.

Entre les élections, l'organisme est chargé de tenir à jour le Registre national des électeurs et les bases de données géographiques, suivant les mouvements et la croissance de la population. À partir du registre, il prépare annuellement les listes électorales et les cartes des sections de vote de toutes les circonscriptions. Au plus tard le 15 novembre de chaque année, ces documents sont distribués aux députés et, sur demande, aux partis enregistrés, conformément à la *Loi électorale du Canada*. Élections Canada tient ces documents à jour en cas d'élection partielle; il les transmet aussi aux organismes électoraux provinciaux et territoriaux avec lesquels il a une entente de partage.

Si une élection partielle est déclenchée, l'organisme mettra à l'essai certaines initiatives visant à améliorer la conformité et la tenue de registres aux bureaux de scrutin. Toutefois, dans le cadre de son plan de restrictions budgétaires, il n'introduira pas d'autres améliorations de services pour des élections partielles tenues avant 2014 et ne consacrerait aucune ressource à la préparation référendaire.

Activités à l'appui des priorités organisationnelles en 2013-2014

Dans le cadre du programme « Opérations électorales », les initiatives suivantes contribueront également aux priorités organisationnelles de l'organisme en 2013-2014.

Mettre en œuvre les nouvelles limites des circonscriptions

En 2013-2014, Élections Canada continuera de fournir aux commissions responsables du processus de révision des limites des circonscriptions les services professionnels, financiers et administratifs dont elles ont besoin pour terminer leur travail. Le processus de révision devrait s'achever à l'automne 2013.

Le décret de représentation qui en découlera et décrira les nouvelles circonscriptions établies par les commissions devrait être proclamé par le gouverneur en conseil en septembre 2013; Élections Canada dispose ensuite de sept mois pour mettre en œuvre les nouvelles limites. Cela consiste entre autres à nommer et à former des directeurs du scrutin dans les nouvelles circonscriptions, à modifier les listes électorales, à produire les cartes des nouvelles circonscriptions et à enregistrer les nouvelles associations de circonscription. La plupart de ces activités se dérouleront en 2013-2014.

Élections Canada prévoit également repenser et moderniser le processus de mise à jour des sections de vote, et harmoniser les nouvelles sections avec les limites géographiques du recensement, établies par Statistique Canada. Le processus actuel de mise à jour, qui date du milieu des années 1990, est complexe, coûteux et long. Élections Canada mettra en place un nouveau processus en 2013-2014. Il mettra également au point un outil de modification en ligne qui permettra aux directeurs du scrutin de modifier et de certifier les limites des sections de vote par voie électronique.

Accroître la conformité aux procédures applicables les jours de vote

Après qu'on eut signalé des irrégularités administratives dans la circonscription d'Etobicoke-Centre (Ontario) lors de l'élection générale de mai 2011, Élections Canada a entrepris un examen indépendant de la conformité à ses procédures applicables les jours de vote. En avril 2013, il présentera au Parlement un rapport sur les conclusions de l'examen et sur le Plan d'action sur la conformité qui en découlera. Nous commencerons à mettre le plan en œuvre en 2013-2014, dans le but d'accroître la conformité aux normes et aux procédures applicables les jours de vote lors de l'élection 2015 et des élections suivantes.

De plus, Élections Canada élaborera, pour l'élection générale de 2015, un projet pilote qui mettra à l'essai une façon simplifiée de gérer et de conduire le scrutin aux bureaux de vote ordinaires et par anticipation. L'organisme prévoit terminer le nouveau modèle en 2013-2014 et demander l'approbation des parlementaires à l'hiver 2014. Il consultera les principaux intervenants à mesure que l'initiative progresse.

Améliorer la formation des fonctionnaires électoraux

En réponse à l'examen de la conformité aux procédures applicables les jours de vote et grâce à la date fixe de la prochaine élection générale en octobre 2015, Élections Canada prévoit investir considérablement dans la modernisation et l'amélioration de la formation des fonctionnaires électoraux en vue de cette élection. Pour chaque élection, les directeurs du scrutin doivent recruter et former de 500 à 800 travailleurs électoraux dans leur circonscription. Cela représente souvent un défi compte tenu du peu de temps disponible pour la formation, de la complexité croissante du processus de vote (p. ex. les exigences d'identification des électeurs) et des méthodes de formation traditionnelles.

En 2013-2014, nous évaluerons notre programme de formation actuel pour les fonctionnaires électoraux, y compris les recommandations issues de l'examen de la conformité. Nous élaborerons ensuite un plan de formation pour 2015 qui accroîtra l'efficacité du programme et la conformité aux normes et aux procédures. Ce faisant, nous envisagerons :

- d'intégrer les principes d'apprentissage des adultes et des techniques pédagogiques plus modernes tel l'apprentissage en ligne, en plus des vidéos et des exercices pratiques;
- d'effectuer des évaluations progressives pour mieux nous assurer que les fonctionnaires électoraux maîtrisent la matière et sont affectés à des postes appropriés;
- de recruter et de former les candidats aux postes de fonctionnaire électoral avant le déclenchement d'une élection.

Élections Canada continuera de collaborer avec les organismes de gestion électorale des provinces et territoires pour élaborer des approches normalisées et échanger des pratiques exemplaires concernant le recrutement et la formation des fonctionnaires électoraux.

L'organisme consultera également les principaux intervenants, dont les directeurs du scrutin, les travailleurs électoraux, les organismes de gestion électorale des provinces et des territoires et les partis politiques, au moment d'examiner et de commenter le plan et la méthode de formation.

L'élaboration des nouveaux outils de formation, des techniques et du contenu de base commencera en 2013-2014.

Moderniser l'inscription des électeurs

En vue de l'élection générale de 2015, Élections Canada modernisera son système d'inscription des électeurs en région pour permettre aux fonctionnaires électoraux autorisés d'accéder à une liste électorale nationale sécurisée et centralisée sur Internet. Nous serons ainsi en mesure d'offrir des services d'inscription des électeurs à tout endroit doté d'une connexion Internet – dans nos 120 bureaux satellites et, éventuellement, à d'autres endroits ciblés où sont menées des campagnes d'inscription des électeurs, tels que des collèges et des universités. L'initiative nous permettra aussi d'offrir notre nouveau service d'inscription en ligne en période électorale, pour la mise à jour partielle des adresses et certains ajouts. Comme l'a recommandé le directeur général des élections en 2010, des changements législatifs sont nécessaires afin d'offrir aux électeurs des services d'inscription en ligne complets, qui comprennent notamment les nouvelles inscriptions.

La technologie développée pour ce projet constitue la première étape de notre plan à long terme pour permettre aux électeurs de voter dans tout lieu de scrutin de leur circonscription. Par la suite, elle procurera aussi aux candidats et aux partis politiques un accès en temps réel aux toutes dernières données des listes électorales, y compris les noms des personnes qui ont voté, et nous permettra d'offrir des façons plus pratiques de voter par bulletin spécial. En 2013-2014, nous terminerons en grande partie les étapes de conception et de développement de la nouvelle application informatique.

Renouveler les services de renseignements au public

En 2013-2014, l'organisme poursuivra ses efforts pour renouveler les services de renseignements au public pendant et entre les élections. Nous achèverons le processus d'approvisionnement et collaborerons avec le soumissionnaire retenu afin de personnaliser les nouveaux services et systèmes et de les intégrer à notre processus opérationnel de services de renseignements au public.

Une fois ce projet terminé en 2014, les améliorations comprendront :

- une manière plus centralisée et simplifiée pour le public d'envoyer des courriels et des plaintes à partir du site Web d'Élections Canada;
- un système modernisé pour consigner les communications du public, toutes formes confondues;
- le recours à un certain nombre d'agents de centres d'appels du secteur privé pour répondre aux demandes de renseignements par téléphone en période électorale et l'utilisation des partenariats établis avec des ministères pour les services de centres d'appels.

Étendre l'utilisation de la carte d'information de l'électeur

Pendant l'élection générale de mai 2011, les électeurs de certains endroits, comme des résidences pour personnes âgées, ont pu utiliser leur carte d'information de l'électeur (CIE), accompagnée d'une autre pièce d'identité autorisée, pour prouver leur identité et leur adresse au moment de voter. Vu le succès de cette initiative, Élections Canada prévoit permettre à tous les électeurs d'utiliser leur CIE à l'élection générale de 2015. En 2013-2014, nous élaborerons un plan de mise en œuvre et consulterons les principaux intervenants.

Élaborer le programme de rappel électoral pour 2015

L'un des principaux rôles d'Élections Canada consiste à communiquer avec les Canadiens pour veiller à ce qu'ils comprennent le processus électoral et soient inscrits pour voter. En 2013-2014, l'organisme commencera à planifier et à élaborer le programme de rappel électoral en vue de la 42^e élection générale. Ce programme détaillé de communications multimédias servira à indiquer aux électeurs quand, où et comment s'inscrire et voter pendant l'élection ainsi qu'à les informer sur la façon de présenter officiellement une plainte à l'organisme.

Continuer d'améliorer l'accessibilité des programmes et des processus

Grâce à des recherches achevées en mars 2012 ainsi qu'à une série de rencontres tenues après la 41^e élection générale avec un échantillon d'organismes nationaux et régionaux représentant les électeurs handicapés, nous avons déterminé plusieurs façons d'améliorer l'accessibilité des produits d'information d'Élections Canada. Nous commencerons à mettre en œuvre ces recommandations en 2013-2014. Nous comptons mettre à jour nos produits d'information pour l'élection générale de 2015, en uniformisant leur présentation visuelle et en recourant davantage à un langage clair et simple.

Nous élaborerons aussi un programme de formation en collaboration avec un organisme national représentant les électeurs ayant divers handicaps. Cette formation sera offerte au personnel chargé des communications et aux responsables de l'élaboration des programmes de rayonnement en région. L'objectif est de sensibiliser le personnel aux principes et aux pratiques de l'accessibilité en milieu de travail et d'en tenir compte pour concevoir les programmes et les services électoraux.

L'accessibilité du processus de vote demeure une priorité d'Élections Canada pour l'élection générale de 2015 et ultérieurement; nos recherches et nos discussions avec des groupes représentant des personnes handicapées nous ont permis de déterminer un certain nombre de mesures à prendre afin d'apporter des améliorations sur ce plan. Selon nos conclusions préliminaires, les principaux obstacles que rencontrent ces électeurs peuvent être regroupés dans quatre grandes catégories :

- environnement physique : accessibilité des lieux de scrutin;
- méthodes de vote : accessibilité du processus de vote dans les bureaux de scrutin ou par la poste pour assurer à tous les électeurs l'indépendance et la confidentialité du vote;
- information et communication : accessibilité et portée de l'information;
- facteurs culturels, sociaux et liés à l'attitude : manque de formation des travailleurs électoraux et d'activités de sensibilisation auprès des communautés au sujet des personnes handicapées dans le contexte des élections.

Élections Canada reconnaît qu'il lui reste certains engagements à remplir en matière d'accessibilité des lieux de scrutin, y compris mettre en application une nouvelle norme d'accessibilité, effectuer des inspections de l'accessibilité des lieux et continuer d'améliorer l'affichage. En 2013-2014, nous achèverons notre examen des évaluations et des plaintes reçues à la suite de l'élection de 2011. Nous tiendrons compte de cet examen, ainsi que des résultats de nos recherches et de nos discussions avec des groupes représentant des personnes handicapées, dans un plan d'accessibilité qui décrira les améliorations à apporter en vue de la prochaine élection générale en 2015. En 2013-2014, nous terminerons la planification du projet et commencerons à élaborer les produits et services améliorés en collaboration avec les intervenants.

Mener des campagnes d'inscription des électeurs avant la prochaine élection

Le nombre d'électeurs qui s'inscrivent demeure plus faible dans certains groupes (p. ex. les jeunes) par rapport aux autres. Pour régler ce problème, Élections Canada mènera des campagnes d'inscription ciblées avant le déclenchement de la prochaine élection. En 2013-2014, nous entreprendrons des activités de rayonnement auprès d'intervenants clés au sujet de campagnes d'inscription qui ciblent les jeunes électeurs dans les collèges et les universités ainsi que les électeurs vivant dans les communautés autochtones.

Étendre le vote par bulletin spécial

En vertu des Règles électorales spéciales, les électeurs qui ne peuvent pas ou ne veulent pas voter par anticipation ou le jour de l'élection peuvent voter par bulletin spécial, par la poste ou à leur bureau local d'Élections Canada. Afin de rendre le vote plus commode pour certains groupes qui trouvent le processus difficile, Élections Canada étendra ce service lors de l'élection générale de 2015 en permettant le vote par bulletin spécial à des endroits tels que des collèges, des universités et des centres d'amitié autochtones. En 2013-2014, nous établirons le plan de mise en œuvre qui indiquera la portée de cette initiative. Sa portée sera définie dans l'analyse de rentabilité effectuée à l'hiver 2013. Nous consulterons aussi les principaux intervenants, tels que les partis politiques, pour concevoir un mécanisme de surveillance auquel participeront les représentants des candidats.

Suivre les progrès du vote par Internet

Élections Canada consacre moins d'efforts au vote par Internet et attendra que la prochaine élection générale soit terminée avant d'exécuter un projet pilote à cet égard. Nous continuerons cependant de suivre de près les essais et les progrès réalisés dans d'autres administrations afin d'évaluer la possibilité d'entreprendre un tel projet à une date ultérieure.

Programme : Régulation des activités électorales

Description du programme

Ce programme assure aux Canadiens un processus électoral équitable, transparent et conforme à la *Loi électorale du Canada*. Dans le cadre de ce programme, Élections Canada est chargé d'administrer les dispositions de la Loi qui concernent le financement politique. L'organisme doit ainsi surveiller la conformité, la divulgation et la déclaration des activités de financement, et assurer l'observation de la Loi.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses planifiées 2013-2014*	Dépenses planifiées 2014-2015*	Dépenses planifiées 2015-2016*
28 072	28 072	19 827	12 304

*La baisse graduelle, sur les trois exercices, des dépenses planifiées est principalement attribuable à l'élimination progressive des allocations trimestrielles aux partis politiques.

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
76	76	75

Résultat attendu	Indicateurs de rendement
Les entités politiques utilisent leurs ressources financières de façon transparente.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de rapports financiers présentés dans les quatre mois suivant le jour du scrutin Nombre de corrections et de modifications importantes à apporter aux rapports
Les entités politiques comprennent et respectent leurs obligations et leurs responsabilités aux termes de la législation électorale du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de candidats qui comprennent leurs obligations et responsabilités à l'égard des plafonds de contribution établis dans la <i>Loi électorale du Canada</i> Nombre de cas de non-conformité assujettis aux mesures d'application de la Loi

Points saillants de la planification

En 2013-2014, Élections Canada continuera d'administrer les dispositions de la *Loi électorale du Canada* et des lois connexes, et de collaborer avec les entités politiques. L'organisme devra ainsi vérifier leurs rapports financiers, dont ceux des candidats à la 41^e élection générale; déterminer le montant des remboursements ou des allocations à leur verser; vérifier leur conformité aux

plafonds de contribution; tenir les registres des entités politiques; publier les renseignements contenus dans ces registres et les rapports financiers sur son site Web; et aider les entités politiques à respecter leurs obligations légales grâce à de la formation et à un soutien continu. Les réaffectations budgétaires en 2013-2014 permettront à Élections Canada de continuer d'offrir aux entités politiques des formations sur le financement politique.

Activités à l'appui des priorités organisationnelles en 2013-2014

Dans le cadre du programme « Régulation des activités électorales », les initiatives suivantes contribueront également aux priorités organisationnelles en 2013-2014.

Mettre en œuvre les nouvelles limites des circonscriptions

La mise en œuvre des nouvelles limites des circonscriptions engendrera beaucoup de travail pour le Secteur du financement politique en 2013-2014. Ce secteur devra notamment enregistrer les nouvelles associations de circonscription, confirmer de nouveau les associations existantes et s'assurer que les nouvelles circonscriptions sont intégrées aux systèmes de financement politique. De plus, nous aiderons les partis politiques au cours de cette transition.

Améliorer les rapports sur le financement politique

Bien que le site Web d'Élections Canada offre des renseignements sur les activités de financement politique, l'organisme préparera un rapport annuel sur le financement politique qui présentera l'information de façon plus logique et dans lequel les tendances potentielles seront indiquées et analysées. Ce rapport nous permettra de mieux faire connaître les dispositions législatives; il visera aussi à fournir aux intervenants de l'information générale sur l'importance de respecter les exigences du financement politique et à les sensibiliser à ce sujet.

Effectuer une vérification horizontale des contributions de 2011

Le programme de vérification horizontale de l'organisme vise à déterminer quelles sont les personnes ayant versé des contributions dépassant le plafond annuel à trois entités politiques (candidats à l'investiture, associations enregistrées et candidats) affiliées à un même parti lors d'une élection. En 2013-2014, nous effectuerons une vérification horizontale des contributions versées à ces trois entités en 2011 afin de trouver les personnes dont les contributions pourraient avoir dépassé le plafond établi. Aux termes de la *Loi électorale du Canada*, toute entité politique ayant reçu des surplus devra les remettre au donateur ou au receveur général du Canada.

Continuer d'améliorer l'information destinée aux intervenants

Élections Canada continuera d'examiner son information et ses outils pour s'assurer de les offrir à ses intervenants dans un format uniforme, facilement accessible et compréhensible. En 2012-2013, nous avons préparé des manuels des candidats à la direction et des candidats; en 2013-2014, nous préparerons ceux des candidats à l'investiture et des associations de circonscription.

Améliorer les processus d'application de la loi

Dans les dernières années, le Bureau du commissaire aux élections fédérales a enquêté sur un nombre croissant d'affaires complexes et de nature délicate qui attirent de plus en plus l'attention des médias.

Le rôle du commissaire, qui consiste à s'assurer que les partis politiques, les candidats, les tiers et les électeurs se conforment à la *Loi électorale du Canada*, est essentiel au maintien de la confiance du public dans le système électoral. Le commissaire est tenu d'agir avec diligence; ses enquêtes, en raison de leur nature pénale, doivent toutefois être menées dans le respect des normes d'équité les plus élevées et conformément aux procédures et aux exigences du processus pénal.

Pour 2013-2014, le directeur général des élections a réaffecté des ressources au Bureau du commissaire aux élections fédérales afin de l'aider à remplir son mandat. Le commissaire accordera davantage d'attention aux dossiers prioritaires, en renvoyant les cas appropriés au directeur des poursuites pénales et en traitant les affaires de moindre gravité à l'aide de moyens informels, tels que des lettres d'avertissement et des transactions.

Élections Canada cherchera également des moyens d'améliorer la façon dont les Canadiens peuvent porter des questions à l'attention du commissaire et de s'assurer que ce dernier obtient en temps opportun les faits qui pourraient être importants pour ses enquêtes. De plus, tout en continuant de protéger les renseignements personnels des personnes et la confidentialité des enquêtes, le commissaire prendra des mesures visant à mieux informer les Canadiens sur le nombre et le type de plaintes reçues par son bureau ainsi que sur le traitement de celles-ci.

À moyen terme, des réformes législatives seront nécessaires pour accroître l'efficacité des mécanismes d'observation et d'application de la loi. Certains éléments de ces réformes seront abordés dans le rapport sur les communications avec les électeurs qu'Élections Canada présentera au Parlement au printemps 2013. Toutefois, il faudra effectuer un examen plus large du régime d'observation et d'application de la *Loi électorale du Canada* pour mieux harmoniser les exigences de réglementation de cette dernière avec les mécanismes d'observation et d'application. Par exemple, des mesures administratives ou civiles supplémentaires, au lieu du processus pénal actuel, assureraient peut-être mieux la conformité à la réglementation, et des sanctions plus sévères pourraient s'appliquer aux infractions graves. En 2013-2014, Élections Canada formulera des recommandations à cet égard en consultation avec le Comité consultatif des partis politiques et présentera un rapport au Parlement au printemps 2014.

Programme : Engagement électoral

Description du programme

Ce programme sert à promouvoir et à maintenir le processus électoral canadien. Il offre aux Canadiens des programmes d'éducation et d'information afin qu'ils participent au processus électoral en toute connaissance de cause. Il vise également l'amélioration du cadre électoral par la consultation de divers intervenants et l'échange de pratiques électorales.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses planifiées 2013-2014*	Dépenses planifiées 2014-2015*	Dépenses planifiées 2015-2016
8 939	8 939	9 063	8 246

*Les chiffres du programme « Engagement électoral » pour 2013-2014 et 2014-2015 comprennent les dépenses liées à un projet visant à améliorer la capacité de l'organisme de répondre aux demandes de renseignements du public. Le projet se terminera en 2014-2015.

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
65	63	61

Résultat attendu	Indicateurs de rendement
Les Canadiens participent au processus électoral en toute connaissance de cause.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de Canadiens qui croient être en mesure de prendre une décision éclairée quant à leur participation
Les Canadiens comprennent l'importance de voter et la valeur de participer au processus électoral.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de Canadiens qui comprennent l'importance de voter Pourcentage de Canadiens qui comprennent la valeur de participer au processus électoral
Élections Canada et les intervenants internationaux du domaine électoral améliorent leur capacité de mieux administrer le processus électoral.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'intervenants internationaux et canadiens qui ont l'intention d'intégrer leurs pratiques exemplaires communes
Les parlementaires ont accès à de l'information basée sur des données probantes qui leur permet de prendre des décisions éclairées au sujet des questions électorales existantes ou émergentes.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de parlementaires satisfaits de la qualité des rapports de recommandations du directeur général des élections

Points saillants de la planification

En 2013-2014, Élections Canada poursuivra ses actions pour éliminer les obstacles au vote que rencontrent certains groupes d'électeurs, en mettant l'accent sur les jeunes. L'organisme mènera des recherches pour orienter ses activités. Il accordera aussi une importance accrue à l'échange de connaissances avec les principaux intervenants pour sensibiliser les gens au déclin de la participation électorale et à l'utilité de l'éducation civique continue. L'objectif principal est de mieux faire comprendre aux jeunes l'importance de voter.

Dans le cadre de son plan de restrictions budgétaires, Élections Canada limitera ses activités internationales, en 2013-2014, à une participation aux travaux d'organismes multilatéraux comme le Secrétariat pour les pays du Commonwealth et l'Organisation des États américains.

Activités à l'appui des priorités organisationnelles en 2013-2014

Dans le cadre du programme « Engagement électoral », les initiatives suivantes contribueront également aux priorités organisationnelles de l'organisme en 2013-2014.

Mener des recherches

En 2013-2014, Élections Canada entreprendra des recherches appliquées pour soutenir son plan d'affaires triennal. L'organisme se concentrera sur deux activités en particulier :

- préparer le rapport de 2014 du directeur général des élections sur le régime d'observation et d'application;
- étudier les pratiques administratives sur la conformité qui sont nécessaires pour appuyer un nouveau service de conformité opérationnelle, lequel sera responsable d'assurer une conformité accrue aux normes et aux procédures applicables dans les lieux de scrutin.

À l'appui de l'initiative d'étendre l'utilisation de la CIE à tous les électeurs, Élections Canada mènera les recherches nécessaires pour élaborer une nouvelle politique générale d'identification des électeurs. Ces recherches aideront à simplifier l'administration du régime d'identification des électeurs, de façon à le rendre plus uniforme et cohérent, tout en assurant l'intégrité du processus de vote.

L'organisme réalisera aussi des recherches fondamentales sur diverses questions concernant l'attitude des Canadiens envers la démocratie. Ces travaux reposeront sur les résultats de l'Étude électorale canadienne, l'une des principales études longitudinales réalisées par des universitaires sur les élections fédérales au Canada.

Promouvoir le programme d'éducation civique

En 2013-2014, Élections Canada entreprendra plusieurs initiatives afin de poursuivre son programme d'éducation civique. Nous ferons la promotion de notre matériel d'éducation civique et de celui de nos partenaires auprès des enseignants actuels et futurs en assistant à des foires des ressources partout au pays et en menant des campagnes de sensibilisation par l'entremise d'associations d'enseignants et de publications.

Nous mobiliserons divers partenaires et travaillerons avec eux dans le but d'atteindre les jeunes et de susciter leur participation en organisant la troisième édition annuelle de la Semaine canadienne de la démocratie en septembre 2013. Cette initiative s'inspire de la Journée internationale de la démocratie des Nations Unies, célébrée le 15 septembre.

Nous trouverons un fournisseur de services pour mettre en œuvre le programme d'élections parallèles à l'intention des jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge de voter, une activité qui a connu un franc succès. Organisé pendant les élections générales fédérales depuis 2004, ce programme offre aux élèves des écoles primaires et secondaires participantes l'occasion de s'exercer à voter et de prendre part à la conduite d'une élection parallèle.

Accroître la participation des jeunes

En 2013-2014, Élections Canada réalisera plusieurs projets afin de perfectionner ses connaissances et de les transmettre à des intervenants clés dans le but d'accroître la participation des jeunes. Nous terminerons nos essais auprès de groupes cibles de Canadiens âgés de 18 à 34 ans pour examiner des moyens de surmonter les obstacles motivationnels au vote, et nous communiquerons nos conclusions aux intervenants concernés. Cette recherche s'appuie sur les résultats de l'Enquête nationale auprès des jeunes menée immédiatement après l'élection générale de 2011.

Nous travaillerons avec Elections BC pour effectuer une expérience sur le terrain qui nous permettra de mesurer les résultats des efforts ciblés de mobilisation visant à encourager les gens à voter. Les conclusions de cette expérience seront mises en application lors de l'élection provinciale en Colombie-Britannique en mai 2013, et nous les communiquerons à un large éventail de groupes d'intervenants. Il s'agira de la première étude du genre au Canada.

Selon les résultats de l'Enquête nationale auprès des jeunes, les jeunes avec qui des partis politiques ou des candidats communiquent pendant une élection sont plus enclins à voter. En 2013-2014, nous réaliserons une étude comparative sur des pratiques exemplaires efficaces et novatrices qu'utilisent les partis politiques au Canada et à l'étranger afin d'atteindre les jeunes.

Fournir un soutien aux parlementaires

Élections Canada sera prêt à soutenir les parlementaires en leur fournissant de l'information basée sur des données probantes au sujet des questions électorales émergentes. Nous accorderons une attention particulière aux rapports que le directeur général des élections présentera au printemps 2013 en vue de renforcer le cadre électoral.

Services internes

Description du programme

En plus de mettre en œuvre des programmes qui profitent directement aux Canadiens, Élections Canada a besoin de services internes pour l'aider à remplir son mandat. Ces services englobent la modernisation des ressources humaines, la gestion du rendement, les services juridiques, les vérifications internes, la gestion des ressources financières et humaines, et la gestion et les technologies de l'information.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses planifiées 2013-2014*	Dépenses planifiées 2014-2015	Dépenses planifiées 2015-2016
42 202	42 202	32 979	32 979

*Le chiffre des Services internes pour 2013-2014 comprend les dépenses ponctuelles qui seront engagées pour le projet de Consolidation et de déménagement des bureaux de l'organisme. Le projet se terminera en 2013-2014.

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
145	136	132

Points saillants de la planification

En 2013-2014, tous les services internes d'Élections Canada continueront de s'appliquer à appuyer les programmes de l'organisme de façon à concrétiser ses priorités et à respecter ses obligations, tout en assurant une responsabilisation et une gestion adéquates.

Le Secteur de la technologie de l'information continuera de fournir la technologie nécessaire aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales et de les appuyer, alors qu'elles terminent leur travail. Ce secteur jouera aussi un rôle primordial dans la réalisation de notre plan triennal d'amélioration des services aux électeurs à l'appui des initiatives dont les composantes technologiques sont considérables – en particulier, les nouvelles applications qui soutiennent le système modernisé d'inscription des électeurs en région et les services améliorés de renseignements. Le secteur continuera également de moderniser notre infrastructure informatique, d'entretenir des systèmes uniques à Élections Canada et d'assurer des services de télécommunication efficaces.

Le Secteur des ressources humaines fournit à l'organisme des conseils stratégiques, un soutien opérationnel ainsi que des programmes et services organisationnels, comme le programme d'aide

aux employés et celui de santé et de sécurité au travail. En 2013-2014, ce secteur poursuivra ses efforts pour permettre aux employés d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de sa vision globale. Il continuera également d'appuyer les efforts de l'organisme visant à combler l'écart dans la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi, notamment les femmes.

L'unité de planification organisationnelle devra assurer la cohérence et l'harmonisation de notre plan triennal et de nos projets, et rendre compte de nos progrès à l'externe. Elle surveillera l'exécution du plan intégré élaboré en 2012-2013 pour mettre en œuvre les nouvelles limites découlant du processus de révision des limites des circonscriptions.

Le Secteur des finances, de la vérification interne et de l'administration continuera d'assurer une saine gestion financière et de fournir des conseils à l'organisme ainsi qu'aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions. Il continuera à fournir son expertise en approvisionnement, en passation des contrats, en vérification interne et en gestion des biens immobiliers, et il répondra aux exigences relatives aux installations techniques ainsi qu'à la sécurité du matériel et du personnel.

Activités à l'appui des priorités organisationnelles en 2013-2014

Dans le cadre du programme « Services internes », les initiatives suivantes contribueront également aux priorités organisationnelles de l'organisme en 2013-2014, en permettant aux trois autres programmes d'atteindre leurs résultats attendus.

Terminer le projet de Consolidation et de déménagement des bureaux de l'organisme

Bien que le budget global de 19,8 millions de dollars demeure le même, les retards dans la réalisation du projet de déménagement des bureaux de l'organisme font en sorte qu'une partie importante des dépenses initialement prévues pour 2012-2013 sera engagée en 2013-2014. Les dépenses planifiées pour 2013-2014 sont de 9,2 millions de dollars. Le déménagement par étapes d'Élections Canada à son nouvel emplacement à Gatineau commencera à l'été 2013 et se terminera à la fin de l'automne 2013.

Assurer la conformité du site Web aux normes fédérales d'accessibilité

La Cour fédérale ayant statué que les sites Web du gouvernement fédéral doivent être pleinement accessibles aux personnes handicapées, Élections Canada poursuivra son plan triennal visant à rendre ses applications Web et ses documents statiques entièrement conformes. Pendant la période, nous continuerons de déployer des efforts pour que la totalité du contenu de notre site Web soit conforme aux lignes directrices sur l'accessibilité d'ici le 31 juillet 2013.

Mettre en œuvre un cadre de gestion financière

En 2013-2014, l'organisme continuera d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre de gestion financière axé sur les contrôles internes, qui comprendra la gestion des biens. De plus, il élaborera et mettra également en œuvre un cadre de gestion de la sécurité, qui comprendra un plan de sécurité de l'organisme et un plan de continuité des activités.

Préparer le prochain plan de vérification axé sur les risques

En 2013-2014, Élections Canada examinera ses programmes et ses fonctions afin de préparer son plan de vérification axé sur les risques pour la période 2013-2016. Dans le cadre de cette initiative, nous déterminerons la portée de la vérification à entreprendre en 2013-2014; celle-ci comprendra diverses vérifications continues et vérifications de la conformité, ainsi que des examens des activités à risque élevé.

Mettre en œuvre des mesures de réaménagement des effectifs

Élections Canada a déployé tous les efforts possibles pour limiter les répercussions des mesures de restriction budgétaire sur ses employés. Néanmoins, l'exercice de budgétisation à base zéro, achevé en 2012-2013, a confirmé que l'organisme n'avait plus les fonds nécessaires pour maintenir un certain nombre de postes permanents. Par conséquent, en 2012-2013, nous avons commencé à mettre en œuvre des mesures de réaménagement et, le 15 janvier 2013, nous avons informé les employés que 32 postes pourvus seraient abolis. Le Secteur des ressources humaines continuera de jouer un rôle crucial pour guider les gestionnaires dans l'administration de ces mesures.

Pendant cette période de transition, le secteur facilitera les communications dans l'ensemble de l'organisme, fournira des conseils et des recommandations, assurera la liaison avec les organismes centraux et offrira de la formation et du soutien aux employés en réorientation professionnelle. Enfin, il veillera à ce qu'Élections Canada respecte les dispositions de la Directive sur le réaménagement des effectifs, maximise les possibilités d'emploi pour les employés touchés et excédentaires, et réduise au minimum les pertes d'emploi involontaires, tout en tenant compte des besoins opérationnels actuels et futurs de l'organisme.

Établir une approche de gestion du changement

Pendant la période 2012-2015, le personnel d'Élections Canada, tant à Ottawa qu'en région, devra faire face à plusieurs changements engendrés par :

- les mesures nécessaires pour remédier aux pressions financières;
- le déménagement de l'organisme à Gatineau;
- les changements législatifs potentiels;
- les améliorations administratives mises en œuvre en vue de l'élection générale de 2015.

Afin d'aider notre personnel pendant cette période de transition, nous élaborerons un ensemble de lignes directrices et d'outils qui nous permettra de mettre en place une approche de gestion du changement.

Nous créerons aussi un comité de gestion du changement, qui travaillera en collaboration avec le Bureau de la stratégie organisationnelle. (De plus amples renseignements sur ce bureau se trouvent ci-dessous.) Le comité aura pour mandat de fournir à Élections Canada une stratégie uniformisée et intégrée de gestion du changement ainsi que des outils servant à appuyer toutes les initiatives liées aux changements, à surveiller leur mise en œuvre et à favoriser de façon proactive la participation des employés.

Renforcer la gestion de l'information

Conformément aux directives des organismes centraux, Élections Canada continuera de renforcer son programme de gestion de l'information. Alors que nous nous préparons à regrouper tous les employés dans un seul immeuble, nous profitons de l'occasion pour déterminer l'information à valeur opérationnelle, établir des périodes de conservation de l'information et éliminer l'information en format papier et électronique qui n'est plus nécessaire.

De plus, nous accentuerons nos efforts pour numériser les documents papier à valeur opérationnelle, les catégoriser et les conserver selon une nouvelle structure de l'information de l'organisme. Cette architecture de l'information nous permettra, en 2013-2014, de mener un projet pilote sur une application informatique pouvant saisir, récupérer et gérer les documents efficacement dans un environnement d'information électronique, tout en protégeant l'intégrité des renseignements personnels.

Continuer de renforcer la technologie de l'information

La technologie de l'information (TI) demeure un élément clé de presque toutes les opérations et tous les plans d'affaires de l'organisme en vue de l'élection générale de 2015. En 2013-2014, nous renforcerons et uniformiserons les processus et la technologie pour mettre au point et soutenir nos produits de TI de façon plus efficace. Nous mettrons également à jour notre plan d'investissement pluriannuel et élaborerons une vision stratégique de la TI.

En outre, Élections Canada établira un nouveau mécanisme de passation des contrats s'appliquant aux services de télécommunications pour la 42^e élection générale. Cet outil novateur axé sur les services nous permettra de faire appel à un seul intégrateur de technologies tout en évitant les dépenses d'investissement à long terme dans des biens techniques dont la valeur et l'utilité diminuent rapidement. Au cours de cette période, le Secteur de la technologie de l'information effectuera l'examen nécessaire et, s'il y a lieu, modifiera nos applications pour s'assurer qu'elles peuvent fonctionner avec les nouvelles circonscriptions créées dans le cadre du processus de révision des limites des circonscriptions.

Examiner les ententes sur les services partagés et les accords de collaboration de services

Élections Canada continuera d'examiner les possibilités de recourir à des services communs ou partagés dans le contexte du déménagement de ses bureaux à Gatineau, dans le même immeuble que d'autres mandataires du Parlement, ainsi que de profiter des initiatives concernant les systèmes communs à l'échelle de l'administration fédérale, tels que les systèmes de finances et de ressources humaines.

Utiliser le Bureau de la stratégie organisationnelle pour appuyer et surveiller les initiatives d'amélioration

En 2012, Élections Canada a créé le Bureau de la stratégie organisationnelle afin d'assurer la mise en œuvre cohérente de son plan d'affaires 2012-2015, lequel comprend des améliorations de la prestation des services pour la prochaine élection générale. Le mandat du bureau est de fournir au directeur général des élections et au Comité exécutif des rapports uniformisés et intégrés sur toutes les initiatives menées dans le cadre du plan d'affaires, de surveiller l'exécution de ces initiatives et de gérer de façon proactive les risques et les interdépendances dans l'ensemble de l'organisme. Le bureau permettra aussi à Élections Canada de renforcer ses pratiques de gestion de projets.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les états financiers prospectifs et condensés ci-dessous visent à donner un aperçu général des opérations financières d'Élections Canada. Ils ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et diffèrent des chiffres présentés dans les sections précédentes, lesquels sont fondés sur les autorisations votées par les parlementaires selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette de l'organisme (non vérifié)

Pour l'exercice (terminé le 31 mars)

(en milliers de dollars)

	Variation	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des dépenses	(9 225)	122 097	131 322
Total des revenus	–	–	–
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	(9 225)	122 097	131 322
Situation financière nette de l'organisme	1 829	23 123	21 294

Élections Canada prévoit des dépenses de 122,1 millions de dollars pour 2013-2014, soit 9,2 millions de moins que les résultats estimatifs de 2012-2013. La différence est principalement attribuable à l'élimination progressive des allocations trimestrielles aux partis politiques et à la fin des activités de soutien à la révision des limites des circonscriptions fédérales. Les dépenses de 2013-2014 comprennent les dépenses de fonctionnement de l'organisme, les activités postélectorales de la 41^e élection générale, les activités de soutien au processus de révision des limites des circonscriptions, le projet de Consolidation et de déménagement des bureaux ainsi que les allocations trimestrielles aux partis politiques.

État consolidé prospectif de la situation financière (non vérifié)

Pour l'exercice (terminé le 31 mars)

(en milliers de dollars)

	Variation	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total du passif net	(1 715)	22 057	23 772
Total des actifs financiers nets	(2 647)	16 903	19 550
Dette nette de l'organisme	932	5 154	4 222
Total des actifs non financiers	2 761	28 277	25 516
Situation financière nette de l'organisme	1 829	23 123	21 294

Le passif net prévu pour 2013-2014 totalise 22,1 millions de dollars, dont 63 % en comptes créditeurs et en éléments passifs comptabilisés. Cette diminution nette de 1,7 million par rapport aux résultats estimatifs de 2012-2013 est principalement attribuable à l'élimination progressive des allocations trimestrielles aux partis politiques. Elle réduit la somme à payer à la fin de l'exercice et a une incidence directe sur les actifs financiers nets pour 2013-2014 (somme à recevoir du Trésor).

Le total prévu des actifs non financiers pour 2013-2014 est de 28,3 millions de dollars, soit 2,8 millions de plus que les résultats estimatifs de 2012-2013. Cette augmentation comprend 2,5 millions de dollars en immobilisations corporelles.

Les états financiers prospectifs se trouvent sur le site [Web d'Élections Canada²](#).

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014* est disponible sur le site Web d'Élections Canada.

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)³
- [Toutes les vérifications internes à venir au cours des trois prochains exercices](#)⁴

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*⁵. Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Nouvelles mesures législatives

Une analyse des modifications proposées à la législation électorale qui pourraient influencer sur nos activités se trouve sur le [site Web d'Élections Canada](#)⁶.

Décisions et poursuites judiciaires

Une analyse des décisions et des poursuites judiciaires pouvant avoir des répercussions sur la législation électorale se trouve sur le [site Web d'Élections Canada](#)⁷.

Coordonnées d'Élections Canada

Renseignements généraux

Adresse

Élections Canada
257, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0M6

Téléphone

1-800-463-6868
sans frais au Canada et aux États-Unis

001-800-514-6868
sans frais au Mexique

613-993-2975
de partout dans le monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes :
ATS 1-800-361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis

Télécopieur

613-954-8584
1-888-524-1444
sans frais au Canada et aux États-Unis

Site Web

www.elections.ca

Pour les médias

Téléphone

1-877-877-9515
613-993-2224
ATS 1-800-361-8935

Télécopieur

613-949-2925

Notes en fin d'ouvrage

- 1 www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp
- 2 www.elections.ca/error.aspx?aspxerrorpath=/content.aspx
- 3 www.elections.ca/error.aspx?aspxerrorpath=/content.aspx
- 4 www.elections.ca/error.aspx?aspxerrorpath=/content.aspx
- 5 www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp
- 6 www.elections.ca/error.aspx?aspxerrorpath=/content.aspx
- 7 www.elections.ca/error.aspx?aspxerrorpath=/content.aspx